

Les Éleveurs de porcs du Québec
États financiers consolidés
au 27 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5 - 6
Évolution des soldes de fonds consolidée	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Situation financière consolidée	9
Notes complémentaires	10 - 25
Annexes consolidées	26 - 27

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de
Les Éleveurs de porcs du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 27 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 27 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés de l'organisme ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 27 décembre 2025 et 28 décembre 2024 sont présentées aux notes 2 et 19. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024, en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous

sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Brossard
Le 6 mai 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117013

Les Éleveurs de porcs du Québec

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 27 décembre 2025

	2025			2024
	Fonds Plan conjoint \$	Fonds de mise en marché \$	Fonds de compensation \$	Total \$
Produits				
Contributions	11 478 073	2 317 184		13 795 257
Contributions du <i>pool</i> (note 3)		385 495		387 287
Contributions – abattoirs	192 748	197 746		392 268
Contribution – compensation				15 077 403
Service de gestion des risques du marché		(3 769)		382 962
Magazine <i>Porc Québec</i>	69 596			69 596
Subventions du gouvernement provincial	683 362			908 811
Intérêts et autres revenus de placements (note 4)	542 956	459 591	48 150	1 247 929
Autres	158 748	31 779		188 395
	13 125 483	3 388 026	48 150	16 561 659
Charges				
Instances décisionnelles	863 619	81 877		819 842
Administration des syndicats	436 467			451 851
Contributions et frais d'affiliation	1 521 366			1 528 211
Contributions – Union des producteurs agricoles	990 112			1 027 588
Direction générale	666 247			681 037
Finances	696 380			677 364
Communications	258 345			322 732
Vie associative	286 236			253 111
Affaires économiques et agroenvironnement	1 629 580			1 553 752
Affaires publiques	144 843			139 153
Assurance de la qualité	1 088 895			1 053 299
Recherche	446 187			641 290
Marketing	3 425 475			3 502 031
Mise en marché		2 554 775		2 355 650
Technologies de l'information		1 808 202		1 342 722
Service de gestion des risques du marché		238 518		144 970
Frais de compensation			1 297 541	16 545 784
Magazine <i>Porc Québec</i>	104 921			161 709
	12 558 673	4 683 372	1 297 541	33 202 096
Excédent (insuffisances) des produits par rapport aux charges découlant des activités	566 810	(1 295 346)	(1 249 391)	(870 031)

Les Éleveurs de porcs du Québec

Résultats consolidés (suite)

pour l'exercice terminé le 27 décembre 2025

				2025	2024
	Fonds Plan conjoint	Fonds de mise en marché	Fonds de compensation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Autres éléments					
Gains non réalisés sur les placements (note 7 (a))	(523 446)	(151 883)		(675 329)	(1 339 601)
Pertes non réalisées (gains non réalisés) sur les instruments financiers dérivés		(72 117)		(72 117)	46 143
	(523 446)	(224 000)	-	(747 446)	(1 293 458)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 090 256	(1 071 346)	(1 249 391)	(1 230 481)	423 427

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Évolution des soldes de fonds consolidée

pour l'exercice terminé le 27 décembre 2025

				2025	2024
	Fonds Plan conjoint	Fonds de mise en marché	Fonds de compensation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	12 747 423	2 835 605	2 049 511	17 632 539	17 209 112
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>1 090 256</u>	<u>(1 071 346)</u>	<u>(1 249 391)</u>	<u>(1 230 481)</u>	423 427
Soldes de fonds à la fin	<u><u>13 837 679</u></u>	<u><u>1 764 259</u></u>	<u><u>800 120</u></u>	<u><u>16 402 058</u></u>	<u><u>17 632 539</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 27 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 230 481)	423 427
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	84 698	98 524
Perte sur dispositions d'immobilisations corporelles	4 271	
Pertes non réalisées (gains non réalisés) sur les instruments financiers dérivés	(72 119)	46 141
Intérêts réinvestis	(409 125)	(160 831)
Avantages sociaux futurs	38 072	44 196
Variations de la juste valeur de placements	(675 329)	(1 339 601)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(5 092 250)</u>	<u>3 520 586</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(7 352 263)</u>	<u>2 632 442</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts sur contrats à terme standardisés	2 661 789	(2 823 789)
Variation nette des avances au Fonds d'administration des paiements anticipés	8 875	2 924
Placements	(1 755 617)	(2 846 203)
Cession de placements	1 696 681	3 359 713
Prêt à l'Union des producteurs agricoles	(669 120)	(669 120)
Immobilisations corporelles	(146 643)	(27 541)
Actif incorporel	(877 810)	(920 601)
Variation nette des autres éléments d'actif	<u>152 000</u>	<u>(153 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>1 070 155</u>	<u>(4 077 617)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des facilités de crédit et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(2 779 999)</u>	<u>3 120 000</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(9 062 107)	1 674 825
Encaisse au début	<u>15 359 529</u>	<u>13 684 704</u>
Encaisse à la fin	<u>6 297 422</u>	<u>15 359 529</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Situation financière consolidée

au 27 décembre 2025

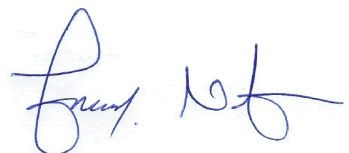
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	6 297 422	15 359 529
Dépôts sur contrats à terme standardisés (note 20)	460 740	3 122 529
Comptes clients et autres créances (note 6)	18 613 354	15 970 954
Frais payés d'avance	263 229	83 257
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	40 449	1 270 551
	<u>25 675 194</u>	<u>35 806 820</u>
Long terme		
Placements (note 7)	20 176 672	18 364 162
Immobilisations corporelles (note 8)	182 517	124 843
Actif incorporel (note 9)	2 893 164	2 015 354
Autres éléments d'actif (note 10)	369 098	521 098
Avances au Fonds d'administration des paiements anticipés, sans intérêt	28 653	37 528
	<u>49 325 298</u>	<u>56 869 805</u>
PASSIF		
Court terme		
Facilités de crédit (note 11)	340 001	3 120 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	28 334 943	30 098 523
Apports reportés (note 13)	983 868	1 490 166
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	15 105	1 317 326
	<u>29 673 917</u>	<u>36 026 015</u>
Long terme		
Avantages sociaux futurs (note 14)	312 930	274 858
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel (note 15)	2 936 393	2 936 393
	<u>32 923 240</u>	<u>39 237 266</u>
SOLDES DE FONDS (annexe)		
Investis en immobilisations	139 288	(796 196)
Affectés	2 560 820	5 630 048
Non affecté	13 701 950	12 798 687
	<u>16 402 058</u>	<u>17 632 539</u>
	<u>49 325 298</u>	<u>56 869 805</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

1 - STATUTS, OBJECTIFS DE L'ORGANISME ET DATE DE FIN D'EXERCICE

Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* (Québec) et regroupent les éleveurs de porcs de la province. L'organisme a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et offre un service de mise en marché. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La fin d'exercice de l'organisme correspond au dernier samedi de décembre.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés, qui ont fait l'objet d'un audit distinct, n'ont pas été inclus dans les présents états financiers consolidés.

Comptabilité par fonds

Les états financiers consolidés de l'organisme comptent quatre fonds, dont trois sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui leur est confié.

Le Fonds Plan conjoint présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Plan conjoint. Toutes ses activités sont financées entièrement par les éleveurs membres. Ce fonds a été constitué pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des éleveurs de porcs, pour financer la recherche en production porcine, pour réaliser la promotion générique de la viande de porc québécoise et pour réaliser une étude en continu sur le coût de production des entreprises porcines.

Le Fonds de mise en marché présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration de la Convention de mise en marché des porcs et à la réalisation des projets stratégiques de développement commercial de la qualité du produit et de la position concurrentielle de l'industrie.

Le Fonds de compensation présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Fonds de compensation qui vise à financer le mécanisme de retrait temporaire et la vente de porcelets hors Québec, afin d'équilibrer la production aux nouvelles capacités d'abattage.

Le Fonds d'administration des paiements anticipés a été constitué pour effectuer la gestion du programme fédéral de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* dont l'organisme est agent d'exécution. Les états financiers audités de ce fonds sont présentés distinctement et ne sont donc pas inclus dans les présents états financiers consolidés. Le sommaire des états financiers de ce fonds est présenté à la note 19.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés qui incluent les comptes de l'organisme et ceux de sa filiale, Porcima inc., détenue en propriété exclusive. Les comptes de Porcima inc. sont présentés à l'intérieur du Fonds Plan conjoint.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes consolidées. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits de contributions sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de viande de porc ou selon le nombre de porcs mis en marché, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds Plan conjoint selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats consolidés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant des participations dans les fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens sont constatés au moment de leur distribution.

Ventilation des charges

L'organisme présente des charges regroupées par fonction : instances décisionnelles, administration des syndicats, direction générale, finances, communications, vie associative, affaires économiques et agroenvironnement, affaires publiques, assurance de la qualité, recherche, marketing, mise en marché, technologies de l'information, service de gestion des risques du marché et magazine *Porc Québec*.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les charges engagées par l'organisme et attribuables à 100 % à l'une des fonctions sont présentées directement dans la fonction afférente, à l'exception des contributions et frais d'affiliation ainsi que des contributions à l'Union des producteurs agricoles qui sont présentées distinctement. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont ventilées selon une clé de répartition que l'organisme a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. La clé de répartition pour tous les services est la suivante :

- Loyer, frais d'informatique, téléphone, charges administratives : au prorata des salaires du service sur les salaires totaux.

Crédits d'impôt à la recherche scientifique

Les crédits d'impôt à la recherche scientifique relatifs aux dépenses courantes sont comptabilisés en réduction des charges à l'état des résultats consolidés. Les crédits sont constatés au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être examinés et approuvés par les administrations fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds d'actions canadiennes, des fonds d'actions étrangères, des fonds à revenus fixes canadiens, des fonds à revenus fixes mondiaux et des fonds structurés qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en dépôts à terme et sous forme de billets remboursables que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés au poste Pertes non réalisées (gains non réalisés) sur les placements.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'organisme utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de marché et de son risque de change, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats consolidés de l'exercice au poste Pertes non réalisées (gains non réalisés) sur les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des contrats à livraison différée et des contrats à terme standardisés est déterminée en comparant les prix des contrats aux prix de fermeture du marché selon la quantité de kilogrammes transigée.

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée par la banque de l'organisme.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Matériel d'exposition	Dégressif	30 %
Équipement de surveillance	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Logiciel	Linéaire	7 ans

L'actif incorporel en développement sera amorti lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

3 - CONTRIBUTIONS DU POOL

Le *pool* a été constitué afin de réaliser la mise en marché collective des porcs.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Produits de la vente de porcs	1 902 213 411	1 721 192 608
Produits de la vente de porcs hors Québec	5 125	(2 792 382)
	<u>1 902 218 536</u>	<u>1 718 400 226</u>
Paiements aux éleveurs	1 893 820 379	1 710 992 700
Coûts directs, déduction faite d'un montant facturé de 17 683 927 \$ (18 162 413 \$ en 2024)	8 012 662	7 020 240
	<u>1 901 833 041</u>	<u>1 718 012 940</u>
	<u>385 495</u>	<u>387 286</u>
Contributions pour les frais de surveillance du classement	<u>385 495</u>	<u>387 287</u>

4 - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS DE PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur de placements	14 890	(117 071)
Intérêts	576 186	1 030 503
Distributions	459 621	334 497
	<u>1 050 697</u>	<u>1 247 929</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	103 026	111 459
Amortissement des immobilisations corporelles	84 698	98 524

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2025	2024
	\$	\$
Comptes clients (a)	17 645 877	15 377 967
Subventions du gouvernement provincial à recevoir	146 421	40 766
Taxes à la consommation à recevoir	718 030	440 762
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	103 026	111 459
	<u>18 613 354</u>	<u>15 970 954</u>

(a) Au 27 décembre 2025, un des clients représente 65 % du total des comptes clients (68 % au 28 décembre 2024).

7 - PLACEMENTS

	2025	2024
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur (a)		
Obligations		
Fédérales, portant intérêt à des taux variant de 1,1 % à 3,5 % (1,1 % à 3,5 % au 28 décembre 2024), échéant de mars 2031 à décembre 2048	533 222	335 925
Provinciales, portant intérêt à des taux variant de 1,5 % à 3,65 % (1,5 % à 3,65 % au 28 décembre 2024), échéant de septembre 2031 à juin 2050	910 930	1 039 756
Municipales, portant intérêt à un taux de 3,25 % (3,25 % au 28 décembre 2024), échéant en juin 2046	39 579	40 223
Corporatives, portant intérêt à des taux variant de 2,85 % à 3,91 % (1,85 % à 3,91 % au 28 décembre 2024), échéant d'avril 2027 à février 2046	799 638	711 762
Fonds à revenus fixes canadiens	4 406 722	3 716 951
Fonds à revenus fixes mondiaux	4 737 122	4 510 897
Fonds d'actions canadiennes	1 421 059	1 117 980
Fonds d'actions étrangères	2 078 740	1 864 378
Fonds structurés	405 089	885 674
Fonds de placements alternatifs	895 454	864 585
Fonds équilibrés tactiques	1 051 257	488 771
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 2,2 % à 4,37 % (1,95 % à 4,05 % au 28 décembre 2024), échéant de février 2026 à février 2030	1 559 619	2 118 139
	<u>18 838 431</u>	<u>17 695 041</u>
Placements évalués au coût		
Centre d'insémination porcine du Québec s.e.c., 0,25 %	1	1
Prêt à l'Union des producteurs agricoles (UPA), sans intérêt ni modalités d'encaissement (b)	1 338 240	669 120
	<u>1 338 241</u>	<u>669 121</u>
	<u>20 176 672</u>	<u>18 364 162</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

7 - PLACEMENTS (suite)

- (a) Les surplus incluent un effet cumulatif des gains non réalisés sur les placements totalisant 1 433 411 \$ (gains non réalisés de 758 083 \$ en 2024). Les gains non réalisés sur les placements résultent de la position de la juste valeur marchande des placements au 27 décembre 2025.
- (b) Ce placement est assujéti à une lettre d'engagement entre l'UPA et les groupes affiliés relativement à la Maison de l'UPA. L'organisme s'est engagé à investir une somme de 2 423 100 \$ sur cinq ans. Au 27 décembre 2025, le montant investi est de 1 338 240 \$ et le solde de l'engagement est de 1 084 860 \$.

Cette lettre stipule que les affiliés participant au financement du réaménagement de l'immeuble auront droit à une portion du produit de disposition au moment d'une vente éventuelle de l'immeuble en fonction de leur participation.

Selon le rapport d'une firme d'évaluation agréée, en date du 1^{er} novembre 2023, la valeur marchande de l'immeuble a été établie à 40 millions de dollars. Cette évaluation sera revue sur une base triennale.

Au 27 décembre 2025, le pourcentage de participation est établi à 12,3 %, représentant une valeur de 4 920 000 \$.

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel d'exposition	105 558	103 904	1 654	2 266
Équipement de surveillance	24 715	24 600	115	143
Équipement informatique	1 177 690	1 019 501	158 189	96 017
Mobilier et équipement de bureau	211 170	188 611	22 559	26 417
	<u>1 519 133</u>	<u>1 336 616</u>	<u>182 517</u>	<u>124 843</u>

9 - ACTIF INCORPOREL

	2025	2024
	\$	\$
Logiciel en développement	<u>2 893 164</u>	<u>2 015 354</u>

10 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2025	2024
	\$	\$
Dépôt – Union des producteurs agricoles	320 598	320 598
Autres	48 500	200 500
	<u>369 098</u>	<u>521 098</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

11 - FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 5,45 % au 28 décembre 2024) et est renégociable le 30 novembre 2026. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 23 525 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 27 décembre 2025 et au 28 décembre 2024, l'emprunt bancaire n'est pas utilisé.

L'organisme dispose également d'une facilité de crédit d'un montant de 2 000 000 \$ pour conclure des contrats pour la vente ou l'achat de devises. Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2026. L'emprunt bancaire est inutilisé au 27 décembre 2025 et au 28 décembre 2024.

De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit liée au Service de gestion du risque du marché (SGRM), d'un montant de 40 000 000 \$, afin de financer les dépôts initiaux et les appels de marge requis dans le cadre de la souscription par l'organisme à des contrats à terme à la Bourse de Chicago (note 20). Pour tout solde inférieur à 2 000 000 \$ (2 000 000 \$ au 28 décembre 2024), les avances découlant de cette facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 5,45 % au 28 décembre 2024). Pour un solde supérieur à 2 000 000 \$ (2 000 000 \$ au 28 décembre 2024), les avances portent intérêt au taux des opérations de pension à un jour (CORRA) à terme ajusté plus 1,6 % (3,9 %; 4,91 % au 28 décembre 2024). Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2026. Au 27 décembre 2025, le solde utilisé de la facilité de crédit est de 340 000 \$ (3 120 000 \$ au 28 décembre 2024).

Au 27 décembre 2025, ces deux dernières facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 42 450 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures liées aux contrats à livraison différée souscrits dans le cadre du SGRM (note 20) et par une sûreté sur les valeurs mobilières de 7 600 000 \$, les actifs financiers et les autres biens présents et futurs détenus par l'organisme inscrits dans un compte réservé auprès de l'institution financière.

En vertu de l'entente de crédit, l'organisme a des clauses restrictives à respecter.

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs		
Union des producteurs agricoles	141 749	106 355
Autres	27 098 171	28 931 592
Salaires et vacances à payer	1 095 023	1 060 576
	<u>28 334 943</u>	<u>30 098 523</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 228 773 \$ au 27 décembre 2025 (247 997 \$ au 28 décembre 2024).

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

13 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Subvention du gouvernement provincial		
Solde au début	1 490 166	1 678 839
Montant constaté aux résultats consolidés	(588 264)	(908 811)
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>81 966</u>	<u>720 138</u>
Solde à la fin	<u><u>983 868</u></u>	<u><u>1 490 166</u></u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges du prochain exercice.

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime interentreprises

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé au régime de retraite interentreprises des cotisations s'élevant à 424 469 \$ (354 472 \$ en 2024) pour tout le personnel participant, couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

Congés de maladie et crédits de préretraite

L'organisme a des régimes non capitalisés de congés de maladie et des crédits de préretraite pour les employés et les cadres. Ils sont basés sur le nombre d'années d'ancienneté, le nombre d'années totales prévues au service de l'organisme et le nombre d'employés qui seront toujours à l'emploi de l'organisme au moment de leur départ à la retraite.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Provision pour prestations futures aux employés	342 489	284 501
Montants à récupérer d'employés	<u>(6 794)</u>	<u>(7 455)</u>
	335 695	277 046
Portion à court terme des avantages sociaux futurs, incluse dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	<u>(22 765)</u>	<u>(2 188)</u>
	<u><u>312 930</u></u>	<u><u>274 858</u></u>

Le coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice s'élève à 57 987 \$ (74 027 \$ en 2024). Les paiements en espèces au titre des régimes de congés de maladie et d'allocations de retraite, constitués uniquement de prestations versées aux bénéficiaires, totalisent 0 \$ (36 601 \$ en 2024).

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

15 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES À L'ACTIF INCORPOREL

Les contributions reportées afférentes à l'actif incorporel représentent les contributions prélevées conformément aux règlements pour financer le projet de modernisation du logiciel de mise en marché.

	2025	2024
	\$	\$
Montants encaissés pour le prochain exercice	<u>2 936 393</u>	<u>2 936 393</u>

16 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La filiale de l'organisme, Porcima inc., a des crédits d'impôt à la recherche scientifique non remboursables pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental, qui ne sont pas inscrits aux états financiers consolidés. Ces crédits s'élèvent à 1 003 130 \$ et peuvent être reportés sur une période de 20 ans à compter de la date où ils sont gagnés.

Enfin, la filiale a aussi des dépenses de recherche et de développement s'élevant à 5 276 742 \$ au fédéral et à 4 292 352 \$ au provincial, qui sont susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs. Aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté par la filiale relativement à cet élément.

17 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Union des producteurs agricoles

En tant que syndicat professionnel représentant les éleveurs de porcs de la province, Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique dans ce dernier. Un contrat signé par les représentants de l'organisme et de l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des Éleveurs de porcs du Québec.

Équipe québécoise de santé porcine

Les Éleveurs de porcs du Québec ont une influence notable sur l'Équipe québécoise de santé porcine, puisque la représentation de l'organisme au conseil d'administration est de 33 %.

L'Équipe québécoise de santé porcine a pour but de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre les maladies porcines ciblées, afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

17 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS (suite)

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers consolidés, l'organisme a conclu les opérations suivantes et les a comptabilisées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Union des producteurs agricoles		
Charges		
Contributions	932 240	969 318
Services techniques	387 318	343 889
Loyer	390 297	349 944
Équipe québécoise de santé porcine		
Charges		
Assurance de la qualité	109 775	146 678

18 - VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Un montant de charges pour le loyer, les frais d'informatique, le téléphone et les charges administratives de 726 102 \$ (684 682 \$ en 2024) a été ventilé comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Direction générale	40 194	55 060
Vie associative	17 574	19 120
Communications	28 362	30 624
Affaires publiques	17 748	7 854
Affaires économiques et agroenvironnement	59 943	66 009
Finances	72 123	73 625
Assurance de la qualité	58 377	58 630
Recherche	9 570	10 314
Marketing	31 842	34 512
Mise en marché	273 702	241 583
Technologies de l'information	105 531	72 435
Service de gestion des risques du marché	11 136	14 915
	<u>726 102</u>	<u>684 682</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

19 - DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de l'organisme n'incluent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du Fonds d'administration des paiements anticipés. Si les états financiers consolidés incluaient ce fonds, les postes des états financiers consolidés auraient augmenté (diminué) comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif		
Encaisse	204 542	198 063
Débiteurs	126 727	186 128
Avances aux éleveurs	24 895 486	26 226 279
	<u>25 226 755</u>	<u>26 610 470</u>
Passif		
Dettes bancaires	24 895 486	26 226 279
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	24 661	65 503
Dû au Fonds Plan conjoint, sans intérêt, un fonds de Les Éleveurs de porcs du Québec	28 653	37 528
	<u>24 948 800</u>	<u>26 329 310</u>
Solde de fonds non affecté	277 955	281 160
	<u>25 226 755</u>	<u>26 610 470</u>
Résultats des activités		
Produits		
Administration	53 776	57 463
Intérêts	1 057 698	1 592 208
	<u>1 111 474</u>	<u>1 649 671</u>
Charges		
Administration du programme	128 368	131 127
Frais d'audit de dossiers	7 856	8 531
Frais d'intérêts	978 455	1 527 923
	<u>1 114 679</u>	<u>1 667 581</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(3 205)	(17 910)
Solde de fonds au début	281 160	299 070
Solde de fonds à la fin	<u>277 955</u>	<u>281 160</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

20 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée, exception faite des placements en fonds à revenus fixes canadiens, en fonds à revenus fixes mondiaux, en fonds d'actions canadiennes, en fonds d'actions étrangères et en fonds structurés. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les dépôts sur contrats à terme standardisés et les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. Les fonds de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

L'organisme offre à ses membres la possibilité de transiger des contrats à livraison différée concernant le prix du porc.

Au 27 décembre 2025, l'organisme avait des obligations selon lesquelles il doit transiger pour 566 100 kilos de porc (9 792 900 kilos en 2024) auprès des éleveurs québécois. Ces contrats sont fixés à des prix s'échelonnant de 223 \$ à 289 \$ (233 \$ à 299 \$ en 2024) pour 100 kilos de porc et viennent à échéance de février à décembre 2026. Au 27 décembre 2025, la valeur comptable des contrats à livraison différée comptabilisés à titre d'actif est de 9 642 \$ (1 270 551 \$ en 2024) et la valeur comptable de ces contrats comptabilisés à titre de passif est de 15 105 \$ (3 761 \$ en 2024).

L'organisme a conclu des contrats à terme standardisés à la Bourse de Chicago (LH) pour 526 173 kilos (9 053 796 kilos en 2024) afin de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations du prix du porc. Ces contrats sont fixés à des prix s'échelonnant de 115,67 \$ à 141,38 \$ (84,52 \$ US à 103,30 \$ US) (106,71 \$ à 147,19 \$ en 2024, soit 74,02 \$ US à 102,10 \$ US) pour 100 livres de porc et viennent à échéance de février à décembre 2026. Au 27 décembre 2025, la valeur comptable des contrats à terme standardisés comptabilisés à titre d'actif était de 12 758 \$ en 2025 (passif de 441 764 \$ en 2024).

Risque de change

Au 27 décembre 2025, l'organisme est exposé au risque de change en raison des dépôts sur contrats à terme standardisés libellés en dollars américains totalisant 460 740 \$ (3 122 529 \$ au 28 décembre 2024).

L'organisme conclut des contrats de change à terme dans le SGRM visant à couvrir partiellement le risque de change auquel l'organisme est exposé et en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance.

Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes des contrats LH. Au 27 décembre 2025, l'organisme avait convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, 1 600 000 \$ (24 100 000 \$ en 2024) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,734 \$ US à 0,740 \$ US, qui venaient à échéance de mars à décembre 2026. Au 27 décembre 2025, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre d'actif est de 18 050 \$ en 2025 (passif de 766 297 \$ en 2024).

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

20 - RISQUES FINANCIERS (suite)

L'organisme conclut des contrats de change à terme en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à l'avenir à des taux de change déterminés à l'avance. Au 28 décembre 2024, l'organisme avait convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, 3 099 440 \$ pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,7013 \$ US à 0,7284 \$ US (aucun au 27 décembre 2025). Au 28 décembre 2024, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre de passif était 105 504 \$.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et à taux variable.

Les dépôts à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les facilités de crédit portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

L'organisme couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

21 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé à financer des projets à long terme jusqu'en 2029 et à verser une somme minimum de 300 397 \$ à cet égard.

De plus, l'organisme s'est engagé, en vertu d'un contrat de location auprès de l'UPA échéant le 31 juillet 2027, à verser une somme de 599 507 \$ pour des locaux. Ce contrat de location est renouvelé automatiquement pour une période de trois ans, à moins d'un avis écrit de l'organisme ou du bailleur au moins quatre mois avant l'expiration du terme en cours.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 570 183 \$ en 2026, à 266 821 \$ en 2027, et à 31 450 \$ en 2028 et 2029.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 27 décembre 2025

21 - ENGAGEMENTS (suite)

De plus, une entente est en cours de reconduction par l'organisme, en collaboration avec quatre entités provenant des autres provinces du Canada, afin de verser à l'organisme Swine Innovation Porc un montant de 0,025 \$ par porc mis en marché par l'organisme. En 2025, cet engagement a représenté une charge de 162 244 \$ (163 417 \$ en 2024). Cette entente est en vigueur jusqu'en mars 2028.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 27 décembre 2025

	2024			
	Fonds Plan conjoint	Fonds de mise en marché	Fonds de compensation	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Contributions	11 301 704	2 355 516		13 657 220
Contribution du <i>pool</i>		387 287		387 287
Contributions – abattoirs	193 368	198 900		392 268
Contributions – compensation			15 077 403	15 077 403
Service de gestion des risques du marché		382 962		382 962
Magazine <i>Porc Québec</i>	89 790			89 790
Subventions du gouvernement provincial	908 811			908 811
Intérêts et autres revenus de placements	394 469	824 310	29 150	1 247 929
Autres	153 395	35 000		188 395
	<u>13 041 537</u>	<u>4 183 975</u>	<u>15 106 553</u>	<u>32 332 065</u>
Charges				
Instances décisionnelles	760 832	59 010		819 842
Administration des syndicats	451 851			451 851
Contributions et frais d'affiliation	1 528 211			1 528 211
Contributions – Union des producteurs agricoles	1 027 588			1 027 588
Direction générale	681 037			681 037
Finances	677 364			677 364
Communications	322 732			322 732
Vie associative	253 111			253 111
Affaires économiques et agroenvironnement	1 553 752			1 553 752
Affaires publiques	139 153			139 153
Assurance de la qualité	1 053 299			1 053 299
Recherche	641 290			641 290
Marketing	3 502 031			3 502 031
Mise en marché		2 355 650		2 355 650
Technologies de l'information		1 342 722		1 342 722
Service de gestion des risques du marché		144 970		144 970
Frais de compensation			16 545 784	16 545 784
Magazine <i>Porc Québec</i>	161 709			161 739
	<u>12 753 960</u>	<u>3 902 352</u>	<u>16 545 784</u>	<u>33 202 096</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges découlant des activités	<u>287 577</u>	<u>281 623</u>	<u>(1 439 231)</u>	<u>(870 031)</u>
Autres éléments				
Gains non réalisés sur les placements	(721 734)	(617 867)		(1 339 601)
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés		46 143		46 143
	<u>(721 734)</u>	<u>(571 724)</u>	<u>-</u>	<u>(1 293 458)</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>1 009 311</u>	<u>853 347</u>	<u>(1 439 231)</u>	<u>423 427</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 27 décembre 2025

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds Plan conjoint		Fonds de mise en marché		Fonds de compensation	2025
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$		\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(51 264)	12 798 687	(744 932)	3 580 537	2 049 511	17 632 539
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(38 800)	1 129 056	(50 169)	(1 021 177)	(1 249 391)	(1 230 481)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	41 453	(41 453)	105 190	(105 190)		
Acquisition de l'actif incorporel	184 340	(184 340)	693 470	(693 470)		
Soldes de fonds à la fin	<u>135 729</u>	<u>13 701 950</u>	<u>3 559</u>	<u>1 760 700</u>	<u>800 120</u>	<u>16 402 058</u>
						2024
	Fonds Plan conjoint		Fonds de mise en marché		Fonds de compensation	
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$		\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(30 429)	12 344 520	(741 378)	2 723 636	2 912 763	17 209 112
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(42 940)	1 052 251	(55 585)	908 931	(1 439 231)	423 427
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12 320	(12 320)	15 221	(15 221)		
Acquisition de l'actif incorporel	193 326	(193 326)	727 275	(727 275)		
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(183 541)	183 541	(690 466)	690 466		
Virement interfonds		(575 979)			575 979	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<u>(51 264)</u>	<u>12 798 687</u>	<u>(744 932)</u>	<u>3 580 537</u>	<u>2 049 511</u>	<u>17 632 539</u>